

PROJET DE SENSIBILISATION A LA MALTRAITANCE

Prérequis : avoir abordé les notions de droit et de devoir

Objectifs :

- Construire la notion d'interdit
- Comprendre que les interdits sont nécessaires pour vivre ensemble et que les adultes aussi ont des interdits
- Savoir réagir à bon escient face à une situation de maltraitance : savoir qu'il faut s'adresser à un adulte de confiance pour la dénoncer.
- Connaitre le 119

Support :

Album : « Les interdits des petits et des grands. » Pittau et Gervais

Séance n°1 :

Objectif : savoir que les interdits servent à protéger les personnes, qu'ils servent à vivre ensemble et à être bien dans son corps, sa tête et ses affaires.

Déroulement :

En groupe classe, présenter chaque page de l'album jusqu'à la page orange « Et puis.... »

Cacher la phrase désignant l'interdit, le laisser deviner aux enfants, leur faire formuler et en discuter.

Bilan sous la forme d'un débat philo : « Pourquoi est-ce qu'on interdit ? »

Pour vivre ensemble, pour que chacun soit bien dans sa tête, dans son corps, dans son cœur

Pour protéger chacun.

Séance n°2 :

Exploitation de l'album jusqu'à « tout nu dehors ».

Objectifs : comprendre que les adultes aussi ont des interdits envers les enfants

Organisation	Déroulement	matériel	temps
groupe classe oral collectif	rappel séance précédente		2 min
groupe classe oral collectif	Question posée par l'enseignant·e : les adultes ont-ils aussi des interdits ? Laisser la parole circuler.		5 min
binôme oral avec cartes de discussion	<ul style="list-style-type: none"> - 1 page de l'album par binôme - à partir des photocopies de chacune des pages, demander aux élèves de répondre à la question « Pourquoi ce qui est sur l'image est-il interdit ? » 	-photocopies pages album jus- qu'à « tout nu de- hors »	10 min
groupe classe oral collectif	Restitution au groupe classe par binôme L'enseignant·e conclue chacun des points à l'aide du document an- nexe 1	doc annexe 1	20 min
groupe classe oral collectif	Bilan : <i>Les adultes ont aussi des interdits. Il y a des choses qu'ils n'ont pas le droit de faire subir aux enfants. PARCE QUE l'adulte est celui qui doit protéger l'enfant. Il doit lui apprendre à grandir, à être heureux, à penser par lui-même et à avoir confiance en lui tout en respectant son corps et son</i>		

	<p><i>cœur.</i> <i>Les adultes ont le droit d'interdire pour mettre des limites aux enfants mais sans leur faire de mal*, sans les blesser dans leur corps et dans leur cœur sinon on appelle cela de la MALTRAITANCE.</i> <i>*exemples : priver d'un jouet momentanément, d'une sortie, d'une séance de télé , d'une partie de la récré.....</i> SI TU VOIS DE LA MALTRAITANCE, PRÉVIENS UN ADULTE DE CONFIANCE <i>ou appelle le 119.</i></p>		
--	---	--	--

Séance n°3 :

Support : la fin de l'album

Organisation	Déroulement	matériel	temps
--------------	-------------	----------	-------

groupe classe oral collectif	rappel séance précédente - témoin de maltraitance : prévenir un adulte de confiance - 119	groupes NON MIXTES de 5 ou 6 élèves	2 min
groupe classe oral collectif	Consigne : explication fonctionnement des 4 ateliers.	affiche ateliers tournants	2 min

<p>groupes de 5 ou 6 élèves</p>	<p>atelier n°1 : aborder le concept d'agression sexuelle avec l'enseignant·e</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 4 images de l'album parlant d'agression sexuelle sont réunies sur une même page (A3) - laisser observer les images et lire les textes, les lire ou les faire lire à haute voix - Pourquoi c'est interdit ? : c'est humiliant, c'est un manque de respect, ton corps t'appartient et personne ne peut l'utiliser, ce sont des choses de grands, qui sont réservées aux adultes, qui appartiennent au domaine de la sexualité. - Même si l'enfant n'a pas dit non (souvent les enfants n'y arrivent pas car ils ont peur) l'adulte ne doit pas faire ces choses interdites. - BILAN : <i>si tu es victime ou témoin d'agression sexuelle, il faut en parler à une personne de confiance (discuter : qui pourrait être une personne de confiance ?) / appeler le 119</i> <p>Atelier n°2 et 3 : création d'une affiche pour communiquer sur la maltraitance. <u>Cet atelier dure le temps de 2 ateliers.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves doivent créer une affiche en groupe - Cette affiche doit contenir les 2 textes informatifs (annexe 3) 	<p>i 4 exemplaires A3 du support</p> <p>annexe 2 (1 par groupe) affiches de couleur papiers de couleurs, feutres, craies, crayons, colle ci-seaux....</p>	<p>15 min par atelier</p>
---------------------------------	---	---	---------------------------

	<p>Atelier n°4 : lecture préparée à haute voix et théâtralisée du texte de la chanson « Mon corps, c'est mon corps » (ou d'un autre texte) en vue d'être présentée devant les autres à la fin des ateliers, ou à d'autres classes.</p>	annexe 3	
	<p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des affiches - Restitution des lectures à haute voix - <i>Si tu es victime ou témoin de maltraitance, il faut prévenir une personne de confiance/ appeler le 119</i> <p>Une trace écrite peut être donnée, sans être collée dans un cahier(annexe 4)</p>	annexe 4	